

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N° 52 – 2015

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Contribution de CHF 959'500.- sur le fonds régional TP pour le financement d'expérimentations de courses supplémentaires pour la période horaire 2016-2017

Responsable : Cornélia Gallay

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Synthèse

Ce préavis concerne la participation du fonds régional des transports publics (fonds TP affecté) au financement d'expérimentations de paires de courses pour la période horaires 2016-2017.

Les objets du préavis sont les suivants :

Ligne TPN 10.811	<i>Objectif : Financer une course pour les scolaires de Prangins pénalisés par la suppression de la ligne 10.817 CHF 14'000.- TTC pour l'horaire 2015 à charge du fonds TP affecté Coût : CHF 32'000.- TTC pour les horaires 2016-2017 à charge du fonds TP affecté</i>
Ligne TPN 10.813	<i>Objectif : Prolonger le financement des 3 paires de courses qui permettent d'étendre la cadence à 30' le matin et le soir et la paire de courses du samedi soir Financer les 2 paires de courses en surnuméraires pour atteindre le taux de couverture min. de 20% Coût: CHF 266'000.- TTC pour les horaires 2016-2017 à charge du fonds TP affecté CHF 110'000.- TTC pour les horaires 2016-2017 à charge du fonds TP affecté en réserve</i>
Ligne CarPostal 10.830	<i>Objectif : Cofinancer la phase de transition de 2 demi-paires de courses entre Gland et Begnins qui permettent d'étendre la cadence à 30' le matin et d'améliorer l'offre du soir Coût : CHF 8'000.- TTC pour les horaires 2016-2017 à charge du fonds TP affecté</i>
Ligne CarPostal 10.835	<i>Objectif : Prolonger le financement d'une paire de courses pour l'amélioration de l'offre du soir et financer une nouvelle paire de courses pour une cadence à 30' le soir Coût : CHF 164'000.- TTC pour les horaires 2016-2017 à charge du fonds TP affecté CHF 32'000.- TTC/an transférés dans le TRV (une paire de courses)</i>
Ligne CarPostal 10.836	<i>Objectif : Cofinancer la phase de transition de 3 paires de courses pour permettre une cadence à l'heure toute la journée et l'amélioration de l'offre du soir en semaine Coût : CHF 64'000.- TTC pour les horaires 2016-2017 à charge du fonds TP affecté</i>
Ligne CarPostal 10.840	<i>Objectif : Prolonger le financement d'une paire de courses pour une cadence à l'heure toute la journée et financer une nouvelle paire de courses pour la cadence à 30' le matin Coût : CHF 168'000.- TTC pour les horaires 2016-2017 à charge du fonds TP affecté CHF 34'000.- TTC/an transférés dans le TRV (une paire de courses)</i>
Ligne CarPostal 10.841	<i>Objectif : Prolonger la participation à l'exploitation de la boucle Le Vernay Coût : CHF 45'000.- TTC pour les horaires 2016-2017 à charge du fonds TP affecté</i>
Ligne CarPostal 10.846	<i>Objectif : Prolonger le financement d'une paire de courses pour la cadence à l'heure la journée Coût : CHF 54'000.- TTC pour les horaires 2016-2017 à charge du fonds TP affecté CHF 40'000.- TTC/an transférés dans le TRV (deux paires de courses)</i>
Coût total	<i>CHF 925'000.- TTC pour les horaires 2016-2017 à charge du fonds TP affecté CHF 214'000.-TTC transférés aux communes pour les courses en phase de transition CHF 106'000.- TTC transférés dans le TRV</i>
Réserve indexation	<i>CHF 25'000.- TTC pour l'horaire 2017 à charge du fonds TP affecté</i>
Communication	<i>CHF 9'500.- TTC à charge du fonds TP affecté</i>
Coût total arrondi	CHF 959'500.- TTC à charge du fonds TP affecté

Préambule

Financées par le fonds régional affecté pour une durée limitée, les expérimentations de courses supplémentaires engagées dans le cadre du programme de réorganisation des transports publics ont pour objectif d'atteindre une fréquentation de voyageurs suffisante pour que leur financement soit repris par le mécanisme TRV (trafic régional voyageurs)¹.

Les expérimentations financées par le fonds TP s'insèrent donc dans le cadre des périodes budgétaires biennuelles du TRV.

Calendrier horaires TP: ● ● ● : phase de préparation ; ■ : phase de réalisation

Expérimentations et période horaire	Période TRV		Période TRV		Période TRV		
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Priorités 1 (21-12 – 37-14)	■	■	■				
Compléments 1 (30-13)		■	■				
Prolongement Priorité 1 et Priorité 2 (52-15)		●	●	■	■		
Préavis à venir				●	●	■	■

Selon le schéma, les expérimentations de priorité 1 ont été mises en place en décembre 2012 pour la période horaire 2013 - 2014 (préavis 21-12). En décembre 2013, des compléments ont été ajoutés pour la période horaire 2014 – 2015 (préavis 30-13). Du fait que certaines courses n'ont pas atteint les objectifs et afin de faire coïncider le terme des expérimentations, la majorité des courses expérimentales du préavis 21-12 ont été prolongées pour l'horaire 2015 (préavis 37-14). A ce jour, le financement de l'ensemble de ces expérimentations échoit fin 2015.

Depuis le lancement des expérimentations de courses supplémentaires financées par le fonds TP, plusieurs paires de courses ont atteint le seuil de fréquentation fixé par le TRV. Lors de l'évaluation des statistiques de l'horaire 2013, la ligne 10.835 a atteint le seuil de fréquentation fixé permettant la reprise, dès le changement d'horaire 2015, d'une paire de courses devisée à CHF 70'000.- TTC/an par le TRV. Au vu des statistiques de l'horaire 2014, une demande de reprise a été faite au Canton pour les lignes CarPostal 10.835, 10.840 et 10.846. Ce dernier a accepté l'ensemble des demandes. Ainsi, dès le 13 décembre 2015, 4 paires de courses seront transférées dans le TRV pour un montant de CHF 118'000.- TTC/an, le détail se trouve page 6.

Les principes de financement des courses expérimentales financées par le fonds TP selon leurs résultats de fréquentation ont été élaborés par le Comité de direction du Conseil régional (CODIR)². Il devenait en effet nécessaire de fixer un cadre afin de pouvoir garantir une équité de traitement des demandes des communes partenaires du programme TP.

Pour ce qui concerne la fréquentation annuelle des lignes régionales, une hausse moyenne de 11.5% avait été enregistrée en 2013. Elle s'élève à 4.1% pour l'horaire 2014.

Ce préavis concerne le financement d'expérimentations pour la période horaire 2016-2017 de trois types :

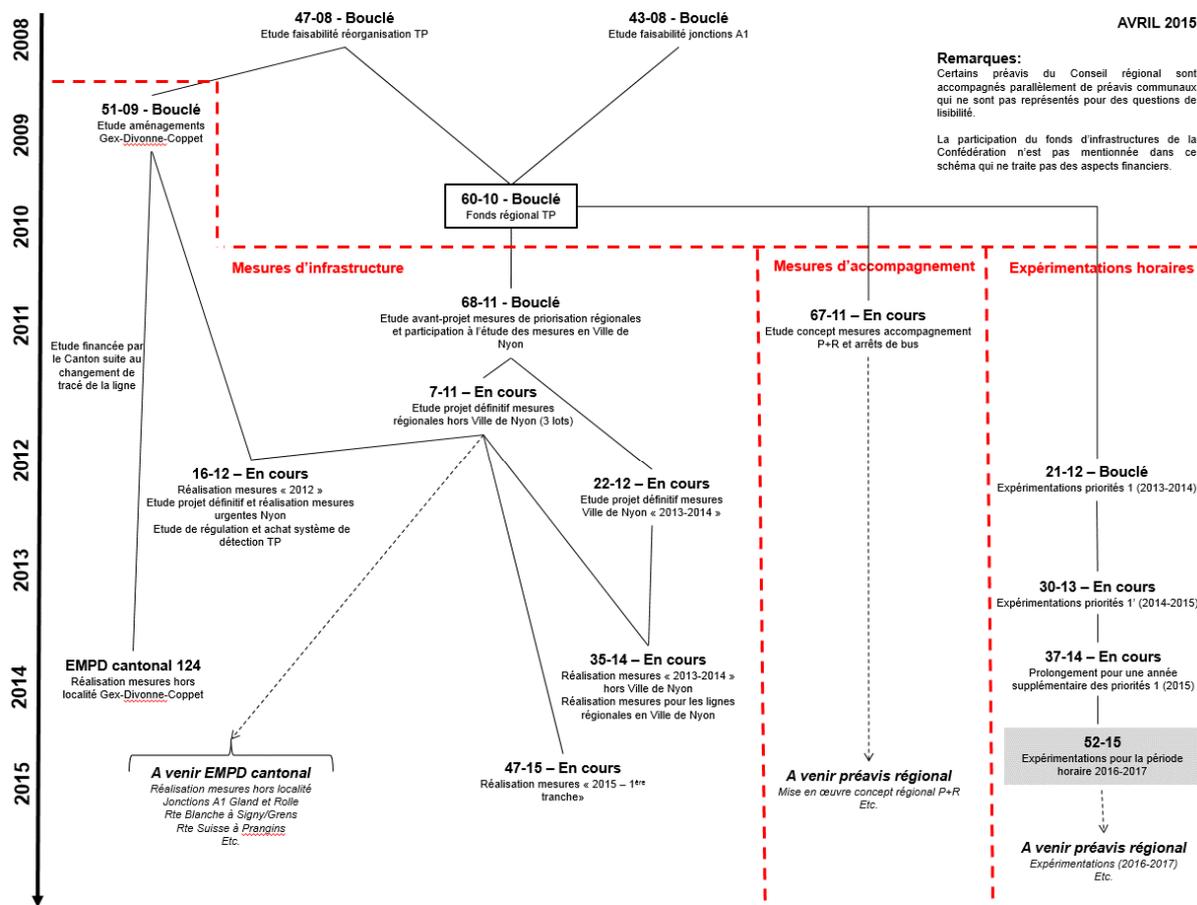
- Le prolongement de courses expérimentales déjà financées par le fonds TP et dont les statistiques de fréquentation augmentent de manière significative ;
- Le financement de courses expérimentales entrant en « phase de transition » pour les courses dont la fréquentation stagne sans perspective d'atteindre les objectifs TRV ;
- Le financement de nouvelles courses expérimentales identifiées comme de Priorité 2 par le programme transports publics.

¹ Selon les critères de l'Office fédéral des transports (OFT), il s'agit d'avoir notamment une adéquation entre l'offre (nombre de paires de courses) et la demande (la fréquentation moyenne journalière sur le tronçon déterminant), ainsi qu'une couverture des charges d'au moins 20% pour bénéficier d'une subvention fédérale à la couverture du déficit de la ligne concernée (mécanisme TRV). Le tronçon déterminant est le tronçon le plus chargé situé à plus de 1.5 km d'une gare.

² Annexe D : Note au CODIR – Principe de financement des courses expérimentales.

Tous ces éléments ayant conduit à l'élaboration du présent préavis ont été discutés lors des séances ad'hoc avec les membres des quatre bassins versants. Les propositions ont ensuite été synthétisées, arbitrées et validées en Commission mobilité élargie, composée de deux ou trois délégués par bassins versants. Enfin, la synthèse des discussions a été soumise à la validation des 51 Municipalités partenaires du programme de réorganisation des transports publics puis au CODIR du Conseil régional. Les TPN, CarPostal et la Direction générale de la mobilité et des routes de l'Etat de Vaud (DGMR) ont été associés tout au long du processus.

Pour mémoire, le schéma ci-dessous récapitule la généalogie des préavis du Conseil régional liés au programme transports publics et plus particulièrement les trois préavis liés aux expérimentations horaires déjà acceptés (21-12, 30-13, 37-14) et le présent préavis 52-15.



Généalogie des préavis du programme de réorganisation des transports publics – Régionyon

1. Evolution des scénarios de financement des courses expérimentales

Comme rappelé précédemment, l'ensemble des expérimentations de courses expérimentales financées depuis décembre 2012 et décembre 2013 par le fonds TP arrivent à leur terme en décembre 2015. Pour la préparation de la période horaire il s'agissait donc de formaliser des principes de financement adaptés aux résultats de fréquentation. En effet, une part d'environ 4.5 millions de francs a été retenue pour le financement de ces courses par le fonds TP, soit environ un tiers du total prévu. Le financement de courses expérimentales doit être sur une période limitée dans le temps avec un objectif de pérenniser l'offre dans le mécanisme TRV. Dans le cas où les résultats de fréquentation ne le permettraient pas, le financement par le fonds TP doit être adapté. Après l'analyse des données de fréquentation fournis par les transporteurs, trois scénarios apparaissent sur les lignes où des expérimentations ont été engagées :

Sc. 1 – Reprise TRV : La ligne atteint les objectifs de fréquentation. La reprise d'une ou plusieurs paires de courses dans le mécanisme TRV peut être demandée au Canton. De nouvelles expérimentations financées par le fonds TP peuvent être proposées ;

Sc. 2 – Prolongement : La ligne n'atteint pas, ou seulement partiellement, les objectifs mais sa fréquentation augmente de manière significative. Selon les perspectives de croissance de la fréquentation, le prolongement du financement des expérimentations par le fonds TP sur une nouvelle période de deux ans est possible ;

Sc. 3 – Phase de transition : La ligne n'atteint pas les objectifs et sa fréquentation stagne sans perspective d'atteindre les objectifs à court terme. Afin d'éviter un arrêt abrupte des expérimentations, le fonds TP finance 25% de leur coût pendant une période de transition de deux ans, le solde devant être supporté par les communes desservies. Si les communes ne souhaitent pas financer ces expérimentations, les paires de courses concernées sont supprimées.

Ce dernier scénario a pour but d'assurer un retrait « en douceur » du financement régional tout en responsabilisant les communes concernées. Cela incitera également les communes à renforcer les mesures incitatives auprès de leurs citoyens en faveur des TP. Il s'appliquerait après 2 ans d'expérimentation pour les renforcements de lignes existantes et après 4 ans d'expérimentation pour les nouvelles lignes, ces dernières ayant besoin d'une durée plus longue pour atteindre les objectifs.

Le schéma suivant rappelle les différents scénarios applicables aux expérimentations :

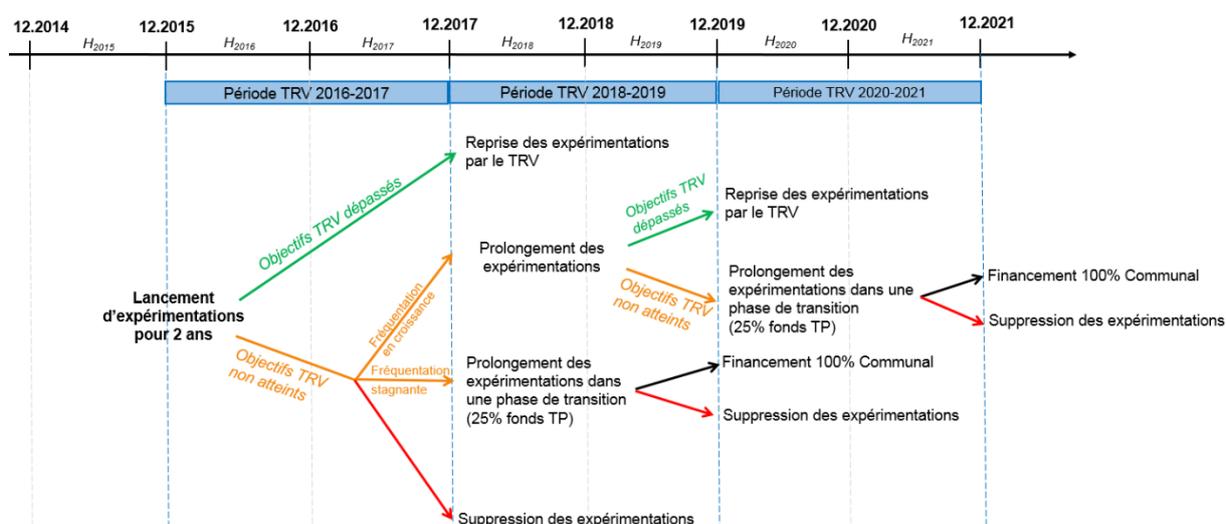


Schéma du fonctionnement des expérimentations financées par le fonds TP – Régionyon

2. Résultats des expérimentations engagées

Selon les conventions établies, les transporteurs (CarPostal et TPN) nous fournissent les statistiques de fréquentation (trimestrielles et annuelles) permettant de suivre précisément l'évolution de la situation. Pour les lignes concernées par des courses expérimentales, les résultats sont les suivants³, le tableau indique également le ou les scénarios appliqués sur la ligne. Les résultats de fréquentation par ligne se trouvent en annexe B.

Lignes TP avec expérimentations en cours	Fréquentation 2014 tronçon déterminant/jour	Objectifs TRV	Objectifs préavis 21-12/37-14	Objectifs préavis 30-13	Commentaires	Scénarios
TPN 10.813*	536	720	950	1370	Objectifs non atteints	Sc. 2 - Prolongement
CarPostal 10.830	386	450	540	540	Objectifs non atteints	Sc. 3 - Phase de transition
CarPostal 10.835	472	300	430	500	Objectifs partiellement atteints	Sc.1 - Reprise Sc. 2 - Prolongement
CarPostal 10.836	154	300	430	500	Objectifs non atteints	Sc. 3 - Phase de transition
CarPostal 10.840	339	300	390	390	Objectifs partiellement atteints	Sc.1 - Reprise TRV Sc. 2 - Prolongement
CarPostal 10.841*	95	-	-	-	Ligne urbaine hors TRV	Sc. 2 - Prolongement
CarPostal 10.846	561	500	560	680	Objectifs partiellement atteints	Sc. 1 - Reprise TRV Sc. 2 - Prolongement

* Lignes nouvelles – mises en service depuis décembre 2012

Comme le montre le tableau de synthèse ci-dessus, trois lignes où circulent des courses expérimentales (10.835, 10.840 et 10.846) atteignent partiellement les objectifs TRV grâce à de bons résultats de fréquentation sur le tronçon déterminant. Les courses expérimentales concernées seront reprises par le TRV dès le 13 décembre 2015.

Pour les paires de courses expérimentales restantes sur ces trois lignes le présent préavis propose de prolonger le financement de ces expérimentations pour deux ans supplémentaires.

Pour les lignes où les objectifs de fréquentation ne sont pas atteints, il est proposé de prolonger certaines paires de courses expérimentales car l'évolution des fréquentations montre qu'il serait possible d'atteindre les objectifs à la fin de la prochaine période horaire (nouvelle ligne 10.813). Pour la ligne 10.841, le prolongement des expérimentations pour deux années supplémentaires offrira le temps nécessaire à la recherche de solution de desserte alternative.

Pour les paires de courses expérimentales sur les lignes qui nous paraissent ne pas pouvoir atteindre les objectifs (lignes 10.830 et 10.836), il a été convenu avec les communes concernées un nouveau principe de financement via une « phase de transition » de deux ans (partie 1).

De plus, afin d'améliorer progressivement l'offre, il est également proposé de financer pour deux ans une nouvelle paire de courses expérimentales sur chacune des lignes 10.835 et 10.840.

³ L'analyse des données pour l'ensemble des lignes sera détaillée dans le rapport intermédiaire 2014 du programme régional de réorganisation de transports publics qui sera diffusé au cours du printemps 2015.

3. Lignes faisant l'objet d'avertissements de l'OFT

En fin d'année 2014, la DGMR nous a transmis des avertissements émis par l'OFT concernant les lignes TPN 10.811 et 10.813 et CarPostal 10.836.

- **Avertissements de l'OFT liés à la suroffre**

Pour la ligne 10.811, l'OFT estime, selon ses critères, qu'il y a 4 paires de courses en suroffre par rapport à la demande (fréquentation journalière sur le tronçon déterminant). L'offre actuelle propose une cadence à la demi-heure toute la journée en semaine du fait que la ligne dessert la commune de Céligny (GE), selon les exigences de la loi genevoise. L'offre étant imposée par Genève, il a été demandé à la DGMR de négocier une hausse de la participation du Canton de Genève au frais d'exploitation de la ligne pour financer les quatre paires de courses en suroffre. Dans le cas où les négociations ne devaient pas aboutir, la suppression de 4 paires de courses à l'horaire, du lundi au vendredi, ne serait pas à exclure. Ce scénario aurait des impacts sur l'exploitation du réseau urbain Nyon-Prangins car l'horaire de la ligne urbaine 10.803 est calé sur celui de la ligne 10.811 entre Colovray et la gare de Nyon.

Pour la ligne CarPostal 10.836, au regard des statistiques de fréquentation et de leur tendance d'évolution, il paraît certain que la question de la suroffre ne pourra être réglée. Les communes desservies, en concertation avec le Canton, ont donc choisi de supprimer la paire de courses concernée. Le détail de cette suppression se trouve dans la partie 5.

- **Avertissement de l'OFT liés au taux de couverture des charges**

En ce qui concerne l'avertissement sur la ligne TPN 10.813, la ligne n'atteint pas le taux limite de couverture des charges de 20%. Les communes desservies ne souhaitant pas diminuer l'offre et au vu des bons résultats de fréquentation pour l'horaire 2014 et du fait que la ligne soit nouvelle, il a été demandé au Canton de négocier avec l'OFT une période de 2 ans de sursis.

A la mi-avril 2015, la DGMR souhaitait attendre la transmission de l'offre des TPN pour l'horaire 2016 dans laquelle sera estimé le taux de couverture des charges. Dans le cas où celui-ci ne dépasserait pas le taux limite de 20%, le Canton engagera la phase de négociation pour tenter d'obtenir ce sursis. Si cette négociation n'aboutissait pas, il est proposé que le fonds TP rentre en matière pour le financement des deux paires de courses en surnuméraires, qui sont liées aux ajouts de courses expérimentales financées par le fonds TP.

4. Objet du préavis

Le présent préavis concerne le financement par le fonds TP de 21.5 courses expérimentales, dont : 14.5 paires de courses prolongées déjà engagées par les préavis 21-2012, 30-2013 et 37-2014, 3 nouvelles paires de courses (dont une dès le 1^{er} mars 2015 sur la ligne TPN 10.811) et 4 paires de courses en « phase de transition » auxquelles le fonds TP participe à hauteur de 25% pendant deux ans avant de se retirer complètement.

La paire de course ajoutée sur la ligne 10.811 entre Prangins, Les Abériaux et la gare de Nyon vise à compenser une desserte perdue avec le remplacement de la ligne 10.817 (Nyon-Prangins-Gland) par le prolongement de la ligne 10.811 jusqu'à Gland. Il faut relever que la réorganisation au 1/4h du réseau urbain Nyon-Prangins, accompagnée conséquemment par l'adaptation du réseau régional, a généré un débat nourri sur la commune de Prangins. Le Conseil régional soutient activement la commune dans l'argumentaire visant à répondre aux critiques.

Le financement de ces paires de courses expérimentales sera pour une durée de 2 ans, soit pour la période horaire TRV 2016-2017. Le tableau ci-dessous reprend également le montant des courses expérimentales reprises dans le TRV. Le détail des courses se trouve en Annexe C.

Lignes régionales		Courses financées par le fonds régional transports publics		Horaires		Reprise TRV/an	Montant TTC 2016-2017	
Objet du préavis 52-2015	TPN 10.811	Ajout	Une course dès mars 2015 - 2016 - 2017	Prangins, Les Abériaux - Nyon	07h38	-	CHF 46'000	
					08h29			
	TPN 10.813	Prolongement	Prolongement de 7 paires de courses	Crassier - Ch.-des-Bois	12h29	-	CHF 266'000	
					12h40			
					14h30			
					16h30			
					18h29			
					21h59			
					Ch.-des-Bois - Crassier			07h37
								08h05
								12h05
								15h14
	Avertissement OFT	Financement des 2 paires de courses en surnuméraires	Crassier - Ch.-des-Bois	-	-	CHF 110'000		
				Ch.-des-Bois - Crassier			-	
	CarPostal 10.830	Phase de transition	Financement phase de transition 2 demi-paires de courses	Gland - Begnins	20h52	-	CHF 8'000	
Begnins - Gland	05h55							
CarPostal 10.835	Prolongement	Prolongement d'une paire de courses	Gland - Rolle	07h45	-	CHF 164'000		
	Rolle - Gland	07h18						
CarPostal 10.835	Ajout	Ajout d'une paire de courses en fin de journée	Gland - Rolle	18h15	-	-		
	Rolle - Gland	18h48						
CarPostal 10.835	Reprise TRV	Reprise dans le TRV d'une paire de courses	Gland - Rolle	21h45	CHF 32'000	-		
	Rolle - Gland	22h18						
CarPostal 10.836	Prolongement	Prolongement en phase transitoire de 3 paires de courses	Gland - Rolle	06h45	-	CHF 64'000		
				09h15				
			Rolle - Gland	15h45				
			07h19					
Avertissement OFT	Suppression d'une paire de courses pour palier à la suroffre	Gland - Rolle	10h15	-	-			
			Rolle - Gland			10h49		
CarPostal 10.840	Prolongement	Prolongement d'une paire de courses	Rolle - Gimel	14h48	-	CHF 168'000		
	Gimel - Rolle	15h20						
CarPostal 10.840	Ajout	Ajout d'une paire de courses le matin	Rolle - Gimel	06h48	-	-		
	Gimel - Rolle	07h20						
CarPostal 10.840	Reprise TRV	Reprise dans le TRV d'une paire de courses	Rolle - Gimel	09h18	CHF 34'000	-		
	Gimel - Rolle	09h50						
CarPostal 10.841	Prolongement	+ 4.5 paires de courses (équivalent au financement d'une partie du coût d'exploitation de l'extension de la boucle Le Vernay : environ 5%)	Boucle Le Vernay	-	-	CHF 45'000		
CarPostal 10.846	Prolongement	Prolonger la course du matin	Allaman - Rolle	07h45	-	CHF 54'000		
	Reprise TRV	Reprise dans le TRV de deux paires de courses (dont une avec un changement de période de circulation)	Rolle - Allaman	07h23	CHF 40'000	-		
Allaman - Rolle	00h19							
				06h45				
				23h54				
Total						CHF 106'000	CHF 925'000	
Réserve indexation						-	CHF 25'000	
1% Communication						-	CHF 9'500	
Total préavis 52-15						-	CHF 959'500	

Le financement des deux paires de courses en surnuméraire sur la ligne TPN 10.813 est dépendant de la négociation entre la DGMR et l'OFT. Le montant sera débloqué si celle-ci n'aboutissait pas.

5. Autres demandes des communes

Dans le cadre des discussions par bassin versant, des propositions de communes ont été formulées concernant des modifications de tracé, des décalages d'horaire de départ, de suppression ou modification de circulation de paires de courses... Ces propositions ont fait l'objet d'un courrier spécifique envoyé à la DGMR afin d'obtenir une prise de position.

Afin d'apporter une réponse à l'avertissement de l'OFT pour la suroffre sur la ligne CarPostal 10.836 les communes proposaient de supprimer la première paire de courses du matin. Après étude du Canton, la DGMR est favorable à la suppression d'une paire de courses cependant la paire de courses qui sera supprimée au 13 décembre 2015 sera celle partant 10h15 de Gland et à 10h49 de Rolle.

Etat	Lignes régionales	Raison	Horaires	
Demande de suppression de paires de courses dès le 13.12.15	CarPostal 10.836	Palier à l'avertissement de l'OFT concernant la suroffre	Gland - Rolle	10h15
			Rolle - Gland	10h49

D'autre part, dans une démarche de pérennisation des courses expérimentales sur la ligne CarPostal 10.846, une demande de suppression d'une paire de courses a été faite au Canton. Cette demande n'a pas été acceptée.

Pour ces deux mêmes lignes les discussions avec les communes et le Canton ont permis d'apporter des solutions pour réduire le poids financier de certaines paires de courses. Sur la ligne 10.836, la paire de courses expérimentale partant à 21h45 de Gland et à 22h19 de Rolle va être transformée en une offre Taxibus. Le mode de financement de cette offre est de 50% à charge des communes desservies et à 50% à charge du Canton.

Pour la ligne 10.846, en échange de la suppression d'une paire de courses, les communes en accord avec le CODIR du Conseil régional ont proposé au Canton de reprendre dans le mécanisme TRV la dernière paire de courses de la journée en adaptant la période de circulation de lundi/vendredi à vendredi et samedi pour un coût de CHF 12'000.-/an. Le Canton a accepté cette proposition et reprendra cette paire de courses dès le 13 décembre 2015.

La commune de Gland a mené une enquête de satisfaction du TUG auprès de ses citoyens à l'automne 2014. Cette étude a permis d'identifier le manque de desserte en transports publics dans les quartiers situés entre le Sud de la gare et de la Route Suisse. Une demande d'adaptation du tracé de la ligne CarPostal 10.836 via la Rue du Perron a donc été formulée. Cette modification de tracé n'ayant pas d'impact négatif sur le temps de parcours, elle a été acceptée par le Canton.

L'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE) a fait la demande de décaler de 4 minutes des courses de la ligne CarPostal 10.820 Nyon – Saint-George partant de Nyon à 14h21 et 15h21 afin de permettre le transfert des secondaires de l'établissement scolaire de Le Vaud. CarPostal a admis que cette modification était techniquement faisable. La DGMR nous a rappelé que les horaires CFF 2016 et donc ceux des lignes régionales connaîtrons des légers décalages en raison des travaux en gare de Lausanne. De plus, une séance est organisée entre l'AISE, CarPostal et la DGMR au mois d'avril afin de coordonner les besoins des écoles concernées avec les horaires des transports publics. Une décision devrait être prise au printemps.

Toujours pour la ligne 10.820, une demande d'ajout de trois demi-courses pour combler des trous entre Begnins et Saint-George avait été faite. La DGMR a demandé à CarPostal de chiffrer cette offre supplémentaire et ne pourra se positionner qu'à la réception du chiffrage.

Avec la création du nouveau complexe scolaire de Gilly à l'horizon mi-2016 et les faibles résultats de fréquentation de la ligne 10.836, il a été convenu avec le Canton et les communes du SDOR d'engager une réflexion sur l'organisation des lignes de transports publics entre Gland et Rolle. Ces réflexions porteront plus particulièrement sur la recherche d'une meilleure complémentarité entre les lignes CarPostal 10.835, 10.836, 10.841 GreenBus Le Vernay et 10.831 TUG.

6. Calendrier et principales échéances de la période horaire 2016-2017

Encore cette année les échéances pour la préparation de la période horaire 2016-2017 ont été serrées. Malgré tout, l'ensemble des partenaires, Communes, Canton, transporteurs ont su être réactifs et ont permis de tenir le calendrier. Les prochaines échéances sont :

31 mars 2015	Détermination du Canton concernant les demandes pour l'horaire 2016
26 mai au 14 juin 2015	Consultation officielle de l'horaire 2016
25 juin 2015	Vote du présent préavis au Conseil intercommunal
13 décembre 2015	Mise en exploitation de l'horaire 2016
2 ^{ème} semestre 2015	Analyse des statistiques de fréquentation
Dès janvier 2016	Bilan de l'horaire 2015 et discussions avec les bassins versants

7. Financement

Les coûts du prolongement des expérimentations de courses supplémentaires pour la période horaire 2016-2017 sont donnés par le tableau suivant.

Préavis	21-12		37-14	Préavis 52-15 (sur 2 ans)		Total par ligne
		30-13				
Période horaire	Horaire 2013	Horaire 2014	Horaire 2015	Horaire 2016	Horaire 2017	
TPN 10.811	-	-	-	30'000	16'000	46'000
TPN 10.813	60'479	132'483	132'220	188'000	188'000	701'182
TPN 10.814	-	-	-	-	-	-
TPN 10.810	-	-	-	-	-	-
TPN 10.815	-	-	-	-	-	-
NStCM	-	-	-	-	-	-
TPN 10.817	-	-	-	Ligne supprimée		-
CarPostal 10.820	-	-	-	-	-	-
CarPostal 10.830	15'667	14'549	14'104	4'000	4'000	52'320
CarPostal 10.835	102'589	134'599	69'878	82'000	82'000	471'066
CarPostal 10.836	93'830	164'475	169'518	32'000	32'000	491'823
CarPostal 10.840	62'688	66'565	67'461	84'000	84'000	364'713
CarPostal 10.841 Vernay	22'500	22'500	22'500	22'500	22'500	112'500
CarPostal 10.846	22'662	78'371	80'785	27'000	27'000	235'817
CarPostal 10.720	-	-	-	-	-	-
CarPostal 10.721	-	-	-	-	-	-
CarPostal 10.725	-	-	-	-	-	-
Indexation	-	-	-	-	25'000	-
Total par horaire	380'413	613'542	556'466	469'500	480'500	
Total par période TRV		1'170'007		950'000		2'500'421
Total vague d'expérimentation		1'550'421		950'000		

A ce montant de CHF 950'000.- TTC qui comprend CHF 25'000.- pour une éventuelle indexation des prix en 2017, il faut ajouter 1% du total pour la communication, soit un total arrondi de CHF 959'500.- TTC.

8. Communication

Des montants sont réservés pour la communication dans chaque préavis lié aux transports publics. Ainsi une campagne de communication a accompagné la mise en place du nouveau réseau régional et des nouveaux horaires depuis décembre 2012 notamment avec la production d'un flyer, de cartons suspendus ou de tout-ménage. Depuis le début de l'année 2014, une

communication travaux a aussi été mise en place pour accompagner la réalisation des mesures d'aménagement dans la région nyonnaise.

La communication est travaillée en collaboration avec les transporteurs (TPN, CarPostal et CFF) et les communes du district directement concernées par les projets. Aussi, pour le changement d'horaire du 14 décembre 2014, en plus de la distribution du flyer, une collaboration avec les communes concernées et les transporteurs a permis de communiquer davantage sur les grands changements d'horaires et de tracé notamment dans la région rolloise avec le décalage des horaires de 30' à partir de midi.

Selon la pratique du Conseil régional, la part allouée à la communication est de 1% des frais de réalisation. Elle vient compléter les sommes déjà mobilisées dans les préavis précédents. Les coûts liés à la diffusion des supports de communication restent à la charge des communes.

9. Etat de l'engagement financier du programme de réorganisation des transports publics

Rappel: détermination des 51 communes partenaires pour le fonds TP affecté:				13'523'659.00
	Coût total (CHF)	Participation des tiers (VD,...)**	Communes territoriales	Engagement TP Régionyon
Préavis 67-2011	309'900.00	78'000.00	141'900.00	90'000
Préavis 68-2011	282'000.00	0.00	187'000.00	95'000
Préavis 7-2011	810'000.00	0.00	285'000.00	525'000
Préavis 16-2012	13'355'233.00	6'536'619.00	3'048'614.00	3'770'000
Préavis 21-2012*	4'177'000.00	3'052'000.00	0.00	1'125'000
Préavis 22-2012	436'555.00	0.00	383'920.00	52'635
Décisions du CODIR hors préavis 2012	23'010.00	0.00	0.00	23'010
Préavis 30-2013	660'000.00	0.00	0.00	660'000
Préavis 35-2014	9'072'520.00	0.00	6'913'020.00	2'159'500
Préavis 37-2014*	434'200.00	88'200.00	0.00	346'000
Décisions du CODIR hors préavis 2014	92'895.00	21'350.00	27'536.25	44'009
Préavis 47-2015	4'224'922.00	2'952'806.00	777'616.00	494'500.00
Préavis 52-2015*	1'279'500.00	106'000.00	214'000.00	959'500.00
Cumul engagements	35'273'640.00	12'856'325.00	12'006'142.50	10'411'172.50
%	100.00%	36.45%	34.04%	29.52%

*Le Canton a investi dans l'exploitation du réseau ou repris des expérimentations de courses dans le mécanisme TRV. Ces montants, dont une partie est refacturée aux communes, sont donc reconduits les années suivantes.

** Les participations des tiers portent sur des études (budgets communaux et cantonaux), des réalisations (EMPD cantonal), et des subventions régulières de l'exploitation des lignes régionales (TRV).

Nous constatons qu'à ce stade d'avancement, le fonds régional a été sollicité pour environ 77% de son enveloppe totale (y.c. le présent préavis). Les engagements du fonds TP se répartissent de la manière suivante :

- Etudes : 896'604.- (dont 90'000.- pour les mesures d'accompagnement) soit 8.62% ;
- Réalisation d'aménagement : 6'424'069.- soit 61.70% ;
- Expérimentations de courses supplémentaires : 3'090'500.- soit 29.68%.

Cet état des lieux des engagements du fonds TP affecté ne représente pas l'état des dépenses réelles, s'élevant à environ 26% du fonds TP, pour lesquelles des informations sont fournies dans les comptes du Conseil régional. Les montants sollicités aux communes représentent environ 46% du fonds. Compte tenu des procédures pour réaliser certaines mesures (jonctions autoroutières par exemple) et de la durée des périodes d'expérimentation, il est estimé que le fonds TP ne pourra être totalement dépensé qu'à l'horizon 2020.

10. Conclusion

Avec 11.5% d'augmentation moyenne de la fréquentation en 2013 et 4,1% en 2014, la réorganisation du réseau régional de transport public porte ses fruits au terme de cette première vague d'expérimentations. Ce préavis initie une nouvelle phase d'expérimentations, formalisées par des critères de financement, qui permettra de poursuivre cette dynamique.

Comme chaque début d'année, les séances des quatre bassins versants ont permis aux communes d'exprimer leurs demandes, de discuter des évolutions du réseau et de préparer les horaires pour la période TRV à venir. Nous saluons l'implication des Communes, du Canton et des autres partenaires tout au long du processus de préparation ainsi qu'au cours de l'année pour accompagner le Conseil régional dans la mise en œuvre du programme TP.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du Comité de direction n°52-15 relatif à une demande de crédit arrondi à CHF 959'500.- et décomposé comme suit :

- CHF 950'000.- pour le financement des expérimentations de courses supplémentaires pour la période horaire 2016-2017 ;
- CHF 9'500.- pour les frais de communication ;

ouï le rapport de la Commission ad'hoc,

ouï le rapport de la Commission gestion&finances,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder le crédit de CHF 950'000.- pour le financement des expérimentations de courses supplémentaire pour la période horaire 2016-2017 ;
- d'accorder le crédit de CHF 9'500.- pour les frais de communication ;
- d'imputer le montant total arrondi de CHF 959'500.- sur le compte du fonds TP affecté.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 30 avril 2015, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegy

Patrick Freudiger

Annexes :

- A – Graphiques d'évolution de la fréquentation des lignes régionales
- B – Tableau d'évolution de la fréquentation des lignes régionales
- C – Horaires des courses expérimentales en cours financées par le fonds TP
- D – Note au CODIR – Principes de financement des expérimentations de courses supplémentaires

Les projets d'horaire 2016 sont consultables sur internet : <http://www.projet-horaire.ch/fr/consultation-de-l-horaire/> ou sur demande au secrétariat du Conseil régional.